

## INSTITUTIONS COUTUMIERES BETE D'HIER A AUJOURD'HUI : VERS UN PERICLITEMENT À DIGBAPIA (CENTRE-UEST CÔTE D'IVOIRE)

Jonathan Aser SERI<sup>1</sup>, Didié Armand ZADOU<sup>1,4</sup>, DIGBO Gogui Albert<sup>1</sup>, Kouadio Raymond N'GUESSAN<sup>1</sup>, Yamoi Venceslas KOUAKOU<sup>1,4</sup>, Jonas IBO<sup>3</sup>

1- Université Jean Lorougnon Guédé

2- Université Felix Houphouët Boigny

3- Université Nangui Abrogoua

4- Centre Suisse de Recherche Scientifique en Côte d'Ivoire

### RÉSUMÉ

Dans un contexte de modernité manifeste dans les sociétés traditionnelles africaines, certaines institutions coutumières semblent subir une dévalorisation dans la dynamique du temps et de l'espace. Cet article se propose donc d'analyser la situation de certaines institutions coutumières dans la société bété de Digbapia au Centre-ouest de la Côte d'Ivoire. Il s'agit du « *ligbeulowli* » ou chef de lignage, le « *Kanégnon* » ou le guerrier, le « *glôhgnon* » ou le neveu maternel et le « *dodokpatalowli* » ou chef de terre. Pour ce faire, l'étude s'inscrit dans une approche essentiellement qualitative. De ces analyses, il ressort que la dévalorisation de ces institutions coutumières n'est qu'une résultante de la dynamique des rapports sociaux liée au changement social au sein de ce groupe ethnoculturel. Ces dynamiques confèrent d'autres valeurs à ces institutions coutumières bétés. Dans cette société traditionnelle, le développement n'a pas touché seulement les domaines de l'habitat et du système de production en milieu rural. Il a aussi influencé l'idéologie des acteurs sociaux tout en modifiant leurs rapports. Ainsi, l'on assiste à l'irrévérence de certaines institutions coutumières locales. Il ressort de ce travail de recherche que certaines institutions coutumières, jadis valorisées, se voient aujourd'hui dépossédées de leurs valeurs chez le Bété de Digbapia et ce, sous le regard impuissant des garants de la tradition.

**Mots-clés** : Institutions coutumières - Bété - Changement social - Dévalorisation - Digbapia.

### ABSTRACT

*In a context of manifest modernity in traditional African societies, some customary institutions seem to be devalued in the dynamics of time and space. This article proposes to analyze the situation of certain customary institutions in the Digbapia Bete society in west-central of Ivory Coast. This is the "ligbeulowli" or lineage leader, the «Kanégnon» or the warrior, the «glôhgnon» or the maternal nephew and the «dodokpatalowli» or land chief. To do this, the study is part of an essentially qualitative approach. From these analyzes, it appears that the*

*devaluation of these customary institutions is only a result of the dynamics of social relations linked to social change within this ethnocultural group. These dynamics confer other values on these customary institutions. In this traditional society, development has not only affected the housing and production system areas in rural areas. It has also influenced the ideology of social actors while modifying their relationships. Thus, we are witnessing the irreverence of some local customary institutions. It appears from this work that certain customary institutions, once valued, are today dispossessed of their values at Bété of Digbapia under the helpless gaze of the guarantors of the tradition.*

**Keywords:** Customary institution - Bété - Social change - Devaluation - Digbapia.

## INTRODUCTION

La culture a toujours été au cœur de la construction identitaire de chaque individu ou de chaque groupe dans la mesure où celle-ci confère une certaine spécificité à chacun. En Côte d'Ivoire, plusieurs groupes ethnoculturels ont élaboré leurs cadres, leurs pratiques, leurs modes de vie et leurs institutions coutumières spécifiques dont le respect et la sauvegarde confèrent à ces différents groupes, une base solide et garantissent la pérennisation de la culture. C'est donc le cas des Bété, sous-groupe ethnoculturel du grand groupe Krou originaire du Libéria et situé en majorité dans le Centre-ouest de la Côte d'Ivoire.

Selon Gbagbo (2002), les villages bétés se caractérisent par leurs structurations socio-politiques fondées sur les institutions coutumières qui y jouent un rôle prépondérant. Ce sont donc quatre de ces institutions qui feront l'objet de notre étude à savoir, le « *ligbeulowli* » ou chef de lignage, le « *Kanégnon* » ou le guerrier, le « *glôhgnon* » ou le neveu maternel et le « *dodokpatalowli* » ou chef de terre.

La question des institutions coutumières a été largement abordée sous plusieurs formes par divers auteurs. Pour Paulme (1960), les institutions tout comme les coutumes et les civilisations de l'Afrique contemporaine sont le résultat de contacts anciens et des conditions de vie engendrées par ces contacts.

Cependant, les cultures négro-africaines ont une certaine originalité qu'on ne saurait résoudre par des emprunts souvent hypothétiques à des civilisations étrangères (Kouassignan, 1966).

Dans la même perspective, Niagalé et Fahirama (2017) se sont penchés sur les notions des acteurs traditionnelles qui semblent suggérer pour eux, l'existence de structures normatives profondément internalisées. Elles font également référence à des schémas qui semblent dépendre de circonstances politiques, économiques et sociales statiques. Mais il faut garder à l'esprit que les institutions africaines, qu'elles soient politiques, économiques ou sociales, ne sont jamais restées inertes. Elles réagissent aux changements résultant de plusieurs forces et facteurs et évoluent dans le temps (Alie et Joe, 2009).

C'est donc le cas pour les institutions coutumières bétés mentionnées ci-dessus à Digbapia. En effet, le développement de cette localité au fil des années a eu un impact sur les domaines de l'habitat rural, les systèmes de production en milieu rural ...etc. Il a aussi influencé l'idéologie des acteurs sociaux et modifié leurs rapports.

Ainsi, on assiste à l'irrévérence de certaines institutions coutumières locales. Certaines institutions coutumières, jadis respectées, se voient aujourd'hui dépossédés de ce respect sous le regard impuissant des garants de la tradition.

Au regard donc de cette constatation, nous cherchons à comprendre comment se présente la dévalorisation de ces différentes institutions coutumières dans leur évolution dans le temps. Ainsi, cet article tente d'analyser la dévalorisation de ces institutions coutumières dans les sociétés traditionnelles bétés dans leurs dynamiques dans le temps. En outre, dans une perspective qualitative, cette étude détermine les fonctions de ces différentes institutions coutumières et étudie leur évolution dans le temps.

Cet article présente tour à tour, les différentes fonctions de ces institutions coutumières à Digbapia et les changements sociaux opérés en leur sein dans cette société bété au regard de la dynamique sociale.

## **1. MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE**

Ce travail de recherche a été réalisé dans le village de Digbapia. Situé à 18 km de la ville de Daloa, chef-lieu de région du Haut-Sassandra et sur l'axe Daloa-Man, Digbapia fait partie de la Sous-Préfecture de Gboguhé. Le village est peuplé par les autochtones bétés, les allochtones Gouro, Yacouba, Guéré, Baoulé, Senoufo...etc., et les allogènes Burkinabé, Malien, Guinéen, Béninois, Togolais et Ghanéen.

Deux catégories d'acteurs spécifiques ont constitué l'échantillon de cette étude. La première concerne les personnes âgées ayant une parfaite connaissance de la culture et la sociohistoire du village. Il s'agit du chef de village, des notables, des chefs coutumiers et du garant de la tradition. La seconde catégorie de personnes ressources est composée des jeunes et des femmes du village afin de cerner les perceptions de cette frange de la population relativement aux institutions coutumières locales.

Dans sa réalisation, cette étude anthropologique a mobilisé une approche essentiellement qualitative. Se faisant, la production de donnée a débuté par une recherche documentaire sur l'organisation sociale et politique des Bété. En outre, la revue documentaire a porté sur les différentes institutions coutumières en général et en pays bété en particulier ainsi que leurs rôles dans la société. Des entretiens semi-directifs individuels et de groupe ont été réalisés avec des personnes ressources constitutives d'un échantillon par contraste-saturation.

Pour l'application des techniques citées ci-dessus, une grille de lecture et un guide d'entretien ont été utilisés comme outils de production de données.

Les données ont été soumises à une analyse de contenu afin de déceler les unités de sens et ce, dans des perspectives compréhensive et fonctionnaliste.

## **2. RÉSULTATS ET DISCUSSION**

### ***2.1. Fonctions sociales initiales des institutions coutumières bétés***

De l'analyse de contenu des propos des acteurs, il ressort que la société bété est une société dont le fonctionnement et le fondement socio-politique de la communauté

sont régis par les institutions coutumières. Celles-ci témoignent de son organisation et de sa structuration sociale. Mais leurs existences semblent tenir au bout de leurs différentes fonctions au sein de ladite société. Analysons donc le cas de ces quatre institutions coutumières bétés à savoir : le « *ligbeulowli* » ou chef de lignage, le « *Kanégnon* » ou le guerrier, le « *glôhgnon* » ou le neveu maternel et le « *dodokpatalowli* » ou chef de terre.

### **Le « *ligbeulowli* » ou chef de lignage**

Cette institution coutumière bété occupe une place centrale dans la structuration du lignage de ce groupe ethnoculturel. Pour Dozon, « le lignage se présente à la fois comme un (groupe en corps) ou (corporate group) : groupe de chasse, groupe totémique (les membres d'un lignage respectent un interdit alimentaire commun, généralement un animal), groupe économique et foncier (les terres de culture sont distribuées en son sein, sous la tutelle du doyen de lignage, le *ligbeulowli* ), et comme une unité exogame énonçant ainsi le premier interdit matrimonial, ou l'impossibilité de se marier dans son propre patrilignage ».

Dans ce contexte, le *ligbélowli* est cette entité culturelle bété chargée de la résolution des litiges familiaux. Il assure le bon fonctionnement de la cellule familiale. En réalité, aucun aspect intéressant l'entité familiale n'est en dehors du maillage du pouvoir traditionnel de cette institution. Il exerce un pouvoir hybride dans le lignage étant à la fois pourvoyeur des biens et ressources, médiateur des crises et conflits mais aussi leader traditionnel du lignage conformément à la coutume. Il intervient dans le maintien de la stabilité du village car il se charge des affaires intestines de la famille afin d'éviter que celles-ci surgissent devant le chef du village.

Dans la complexité des fonctions de l'institution coutumière, on note une différenciation sociale. En effet, les fonctions de chef de lignage ne peuvent en aucun cas revenir à la femme en pays bété. Les raisons posées par un ancien du village illustrent bien cette idée : « *la femme ne reste pas sur place ; elle est appelée à se marier. Elle ira tôt ou tard chez son mari* ». Seuls les hommes sont appelés à être *ligbélowli* et cela en fonction de la sagesse comme critère. Partant de ces analyses, on comprend clairement l'importance ou la valeur du lignage dans l'assise du pouvoir de cette institution coutumière dans la société bété. Selon Niagalé et Fahirama (2017), la notion de lignage est fondamentale dans la désignation de ceux qui exercent traditionnellement le pouvoir politique et économique au sein des villages.

### **Le « *Kanégnon* » ou le guerrier**

Cette institution coutumière occupait une place centrale voir incontournable dans l'organisation politique et sociale des villages bétés. Son importance majeure se situe dans le contexte des guerres tribales qu'ont connues des villages de la localité. Le *Kanégnon* était caractérisé par sa force tant au niveau physique, qu'au niveau mystique. Il fut un acteur remarquable par sa ruse, son courage mais aussi sa sagesse car sa survie en dépendait. Ainsi, il se voyait assumer la fonction de protection sociale au sein de sa communauté.

Le *Kanégnon* vivait isolé des autres habitants du village. Ces atouts lui conféraient un grand respect dans le village et mieux il était sollicité tant par son village que par

certains villages voisins pour combattre les ennemis. En retour, l'on lui offrait des présents pour son aide lors des combats. Son rôle était très capital dans la société bété car comme le révèle Tiepé cité par Ziri (2005), la société bété accorde plus de place aux conflits ouverts.

### ***Le « glôhgnon » ou le neveu maternel***

La culture bété accorde une place importante au *glôhgnon*. En effet, ses actions se situent à plusieurs niveaux. Quand il y a un décès dans sa famille maternelle, la tâche de l'inhumation lui revient. Ce dernier se charge de creuser la tombe du défunt et de procéder à l'enterrement quel que soit l'état du corps. Dans la culture bété, personne d'autre n'est habilitée à faire l'inhumation à part le grognon. Autrefois, les corps des défunts n'étaient pas conduits à la morgue. Les corps restaient au village pendant les funérailles. Les jours des obsèques variaient en fonction du sexe du défunt, trois jours pour une femme et quatre jours pour un homme. Après ces jours, la suite de la cérémonie funèbre était confiée au *glôhgnon* quel que soit l'état du corps. Cependant, après l'enterrement, le *glôhgnon* doit être dédommagé. On lui offre donc de la boisson et des pagnes « Kita » plus une somme d'argent. Une femme peut être aussi *glôhgnon* mais elle n'accomplit pas les mêmes tâches que les hommes.

Outre les funérailles, l'importance du grognon se situe aussi au niveau du système de production en milieu rural. Le *glôhgnon* constitue aussi une main d'œuvre dans les plantations de ses oncles maternels. Il les aide dans les plantations et en retour, on lui fait des dons. Il est important de remarquer que pour chacune de ses actions, le *glôhgnon* bénéficie d'un dédommagement ou d'une récompense.

« *Quand il y'a problèmes ou palabres dans la famille maternelle et que c'est vraiment grave, on fait appel au glôhgnon ; c'est lui qui doit venir régler ce genre d'affaire* ». Ces propos d'un notable démontrent que l'action du *glôhgnon* s'étend au niveau de la résolution des conflits de grande envergure dans sa famille maternelle. Cependant, pour ces situations spécifiques, le choix se porte sur les *glôhgnon* les plus âgés et les plus sages.

La culture bété confère un très grand pouvoir au *glôhgnon* mais son pouvoir se limite uniquement du côté de son village maternel. En cas de deuil dans son village maternel, le *glôhgnon* exerce certaines pratiques dans le village pour exprimer sa douleur face à la perte de son parent maternel: « *quand le glôhgnon perd quelqu'un du côté maternel, il peut venir attraper les moutons et les poulets du village et les manger sans que quelqu'un ne lui dise un mot. Aujourd'hui pour éviter qu'il fasse cela, la famille du défunt lui donne de l'argent pour calmer ses ardeurs* ».

### ***Le « dodokpatalowli » ou chef de terre***

Le *dodokpatalowli* en pays bété, désigne le chef de terre du village. Dans la structure complexe de l'organisation bété, cet acteur joue un rôle très important en ce sens où ce dernier intervient dans plusieurs niveaux. Dans un premier temps, il est judicieux de savoir que la charge de la répartition spatiale du village lui revient. C'est lui qui se charge de distribuer les terres et de favoriser l'installation des étrangers. Le chef de terre est issu du lignage fondateur du village. Il doit être caractérisé par sa

sagesse et être le plus âgé de la famille. Le chef de terre connaît l'histoire du village, l'histoire de sa terre. C'est de là que vient sa force de régulation en matière de foncier.

Toutefois, les fonctions du *dodokpatalowli* ne se limitent pas qu'à cette seule tâche. Le *dodokpatalowli* assure un volet spirituel dans son rôle. Lors des grandes cérémonies du village, c'est lui qui se charge de demander la permission aux ancêtres et mieux, de demander leur protection pour le bon déroulement de la cérémonie. Aujourd'hui encore, cette pratique se fait. Le *dodokpatalowli* fait des libations. Il demande l'avis des ancêtres. Cette étape est incontournable. Il intervient dans la résolution des conflits fonciers en accord avec le comité de gestion foncière du village. Le chef de terre est l'acteur au centre de la régulation foncière en pays bété. Il établit les règles concernant l'accès et l'usage des terres et des ressources naturelles (Delville, 2011). On voit donc que les dynamiques foncières en Afrique de l'ouest sont en effet marquées par un fort pluralisme institutionnel (Benda-Beckmann, 1999 ; Chauveau, Le Pape et Olivier de Sardan, 2001 ; Lund, 2001).

## **2.2. Analyse de l'évolution des institutions coutumières bétés dans un contexte de changement social.**

Comprendre le sens de l'évolution des institutions coutumières dans la société bété nous pousse à orienter nos analyses sous la houlette des théories du changement social et du développement. En effet, selon Olivier de Sardan, cette notion se référerait à un processus occasionnant la transformation des structures sociales et affectant tous les fondamentaux d'une société donnée dans la durée. Dans le cas précis de notre étude, la situation actuelle des institutions coutumières dans la société bété se présente comme une parfaite illustration.

### ***Cas du ligbeulowli***

Le *ligbélowli* avait une grande valeur et des rapports qu'il entretenait avec ses sujets, il jouissait d'un certain respect de sorte que nul ne pouvait contester ses décisions car elles étaient considérées comme sagesse. « *Avant, quand le ligbélowli parle, personne ne peut dire quelque chose encore ; il avait toujours le dernier mot* ». Cependant, ces rapports ont très vite changé en raison de l'évolution de la société bété. On assiste ainsi à une fragilisation des rapports au point où les décisions du chef de lignage qui, autrefois ne pouvaient être contestées, font l'objet de rejet aujourd'hui. Les propos d'un ancien du village, renchérissent cette analyse : « *Aujourd'hui même, quand le ligbélowli parle, personne ne l'écoute (...)* C'est quand les gens vont et qu'ils se cognent la tête, qu'ils reviennent le voir ». Le *ligbélowli*, institution coutumière, au premier plan hier, est mis en arrière-plan aujourd'hui.

### ***Cas du Kanégnon***

La situation des guerriers en pays bété semble prendre une double perspective au regard de l'analyse des propos des acteurs et du contexte actuel. De la première perspective, le *Kanégnon* au sens propre du terme semble ne plus être d'actualité eu égard à l'évolution du contexte social dans lequel évolue cet acteur. Le *Kanégnon* trouvait son importance dans des sociétés en perpétuels affrontements et structurant

le contexte des guerres tribales. L'existence de cet acteur en dépendait et c'est donc de cette situation qu'il tirait sa notoriété et son prestige au sein de la société bété.

Mais parlant de guerre tribale, notons que les contextes ont beaucoup changé vu l'évolution et la réorganisation des sociétés bétés. Aujourd'hui, parler de guerre tribale est une question rare dans la zone. Dès lors, qu'advient-il des fonctions et de la valeur du *Kanégnon* pour les communautés bétés modernes ? Les attributs du *Kanégnon* ont vu leur équivalence dans le contexte actuel de la société de sorte que désormais, le *Kanégnon* devient celui qui n'a pas peur de dire la vérité face une autorité ou une situation donnée. Ce dernier est capable d'affronter avec courage et sans crainte toutes sortes de situations qui se présentent à lui. Le respect dont jouissait le *Kanégnon* dans un contexte beaucoup plus ancestral tant à se muer en d'autres formes de comportement à son égard.

### ***Cas du glôhgnon***

L'évolution se perçoit difficilement au niveau du neveu maternel en pays bété. La tradition comme nous l'avons dit tantôt, accorde une place de choix au neveu maternel. Ce noyau central de la tradition bété demeure immuable. Néanmoins on observe quelques variations au niveau de certains éléments périphériques de la tradition liée à cette institution coutumière. Lors d'un décès aujourd'hui dans les villages bétés, les corps ne sont plus exposés durant les trois ou quatre jours d'obsèques avant l'inhumation. Ceux-ci sont conduits à la morgue laissant le temps à la famille endeuillée de se préparer pour l'organisation des funérailles.

Cela génère un contexte plus amélioré et plus simple pour le *glôhgnon* puisqu'ici l'inhumation est réalisée après les veillées funèbres qui durent généralement un (1) à deux (2) jours selon les exigences de la famille du défunt. Le *glôhgnon* intervient toujours dans la résolution des conflits au niveau de sa famille maternelle. Ces décisions sont irrévocables même par le chef de lignage car la tradition l'exige. Les pratiques de deuil du *glôhgnon* qui consistaient à capturer les animaux (moutons, chèvres, poulets etc.) afin d'exprimer son mécontentement et sa douleur face à la perte d'un être cher, sont rarement observables aujourd'hui.

### ***Cas du dodokpatalowi***

Le chef de terre autrefois, était maître de la terre. Il en connaissait l'histoire et rien de ce qui concerne le domaine de la terre ne lui échappait. Mais aujourd'hui cette fonction est en déclin. Des parcelles sont vendues à l'insu du *dodokpatalowi*. Autrefois, rien de ce qui concernait la terre n'échappait au regard du chef de terre. Il jouissait d'une certaine légitimation sociale qui tend à s'affaiblir aujourd'hui. Mais cela n'est pas sans conséquence aujourd'hui. Les litiges fonciers sont autant de phénomènes qui témoignent de l'affaiblissement de cette institution coutumière. Aujourd'hui, des transactions foncières s'opèrent à l'insu du chef de terre.

De ces analyses, l'on constate clairement les effets des changements sociaux, chez les groupes sociaux, ce qui modifie donc les pratiques et les perceptions liées à une tierce institution. Le changement ne se produit donc pas qu'en dehors de l'homme mais aussi par l'homme comme il l'exprime dans ces actions (Rocher,

1968). Mieux, il faut noter que plusieurs facteurs comme l'école principalement, ont contribué à l'émergence de nouveau mode de pensée et de perception créant ainsi une rupture d'avec la tradition ancestrale chez les nouvelles générations. Là-dessus, le chef de village de Digbapia ajoute : « l'école est devenue le *seul éducateur de nos enfants. Ils passent très peu de temps près des parents que nous sommes. Il est donc difficile d'inculquer aux enfants les valeurs de notre tradition et de leur apprendre nos coutumes. (...) Aujourd'hui, c'est triste de voir que c'est nous qui prenons les peaux cassées mais on est obligé puisqu'on nous dit que l'école c'est la clé de la réussite* ».

C'est pourquoi Diagne (1977) affirme en ces termes : « L'idéologie ethnocentriste impériale a mis en veilleuse les cultures nationales du continent pour près d'un siècle. Elle a imposé des instances socioculturelles élaborées dans ses propres perspectives, par référence à ses intérêts, ses valeurs, ses langages et son ordre, et qui font écran entre le peuple et ses institutions, son école, ses économies, sa vision du monde et le sens même de sa propre histoire ».

De ces analyses, l'on voit apparaître les phénomènes de confrontation, de compromis et de rapports de forces qui structurent bien nos analyses dans le chant de l'anthropologie du changement sociale et du développement comme le révèle Olivier de Sardan (2006).

## CONCLUSION

Dans la société traditionnelle bété, les institutions coutumières représentaient la base de l'organisation socio-politique de ce groupe ethnoculturel. Cependant, ces institutions ont connu une grande évolution dans le temps sous l'effet des changements sociaux opérés aux seins de cette société. Notons que ces mutations sociales ont entraîné une modification des valeurs de ces institutions au point où celles-ci ne bénéficient plus des mêmes avantages ou de la place qu'elles occupaient dans cette société à l'époque ancestrale.

Les institutions coutumières analysées dans le cadre de ce travail de recherche sont : le *ligbeulowli*, le *Kanégnon*, le *glôhgnon* et le « *dodokpatalowli*. Il ressort de cette étude que nos sociétés sont en perpétuelle mutation et développement. Ces développements, n'ont pas qu'apporter un plus à l'amélioration des conditions de vie des communautés rurales, ils ont aussi modifié certaines des structures de ces sociétés en portant atteinte à ce qui fait la particularité de ces communautés à savoir la culture.

Cette situation met en exergue les risques de périllement de ces institutions coutumières au fil du temps en compromettant le maintien de certains repères de la culture bété. Il y va de soi que des mécanismes de transferts d'héritages culturels se greffent aux désirs des acteurs coutumiers et des acteurs de développement face à ce grand défi de mutation sociale, afin d'assurer la pérennisation de la culture bété.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Alie, Joe A.D, (2009), « Réconciliation et justice traditionnelle : pratiques traditionnelles des *Kpaa-Mendé en Sierra Leone* », dans HUYSE, Luc, et autres. Justice traditionnelle et réconciliation après un conflit violent : La richesse des expériences africaines, Stockholm, International IDEA (International Institute for Democracy and Electoral Assistance), 8 p.
- Benda-Beckmann F. V. et Benda-Beckmann K. V., (1999), *A Functional Analysis of Property Rights, with Special Reference to Indonesia*, in Van Meijl T., Van Meijl F. et Benda-Beckmann F. v., ed., Property Rights and Economic Development. Land and Natural Resources in South-East Asia and Oceania., London, Kegan Paul, pp. 15-56.
- Boniface Gbaya Ziri, (2005), *Problèmes de regroupement des villages bétés (Côte d'Ivoire), contribution l'analyse des obstacles socioculturels au développement*, L'harmattan, 75005 Paris France, 25 p.
- Chauveau J.-P., Le Pape M. et Olivier de Sardan J.-P., (2001), *La pluralité des normes et leurs dynamiques en Afrique*, in Winter G., ed., Inégalités et politiques publiques en Afrique. Pluralité de normes et jeux d'acteurs, Paris, Karthala, pp. 145-162.
- Delville P. L., (2011), *Vers une socio-anthropologie des interventions de développement comme action publique*, Mémoire pour l'Habilitation à Diriger des Recherches, CREA, Université Lyon II, 242 p.
- Dozon J.-P., (1985), *La société bété*, ORSTOM, Karthala, Paris, 370 p.
- G.-A. Kouassignan, (1966), *L'homme et la terre : droits fonciers coutumiers et droits de propriété en Afrique occidentale*, ORSTOM, Karthala N°8, PARI (VI), 291 p.
- Gbagbo L., (2002), *Sur les traces des Bété*, PUCI, 175p.
- Lund C., (2001), *Les réformes foncières dans un contexte de pluralisme juridique et institutionnel : Burkina Faso et Niger*, in Winter G., ed., Inégalités et politiques publiques en Afrique, pluralité des normes et jeux d'acteurs, Paris, Karthala, pp. 195-208.
- Niagalé B. et Fahiraman R. K., (2017), *Mécanisme traditionnel de gestion de conflit en Afrique subsaharienne*, Centre FrancoPaix, 60 p.
- Olivier de Sardan J.-P., (1991), *L'anthropologie du changement social et du développement comme ambition théorique ?*, Bulletin de l'APAD, mis en ligne le 23 juin 2006, 7p.
- Pathe D., Alpha, Balogun O., Honorat A., (1977), *Introduction à la culture africaine : aspects généraux*, Unesco, 311 p.
- Paulme D., (1960), *Structures sociales traditionnelles en Afrique Noire*, In : Cahiers d'études africaines, vol. 1, n°1, pp. 15-27.
- Rocher G., (1968), *Introduction à la sociologie générale*, Montréal, Éditions Hurtubise H.M.H, 230 p.